

# LIVRET DES CONSIGNES HSSE AU SEIN DU TERMINAL À CONTENEUR 3 -TC3-



Certified according to international standards ISO 9001 V2015, ISO 14001 V2015 and ISO 45001 V2018

Certifié selon les standards internationaux ISO 9001 V2015, ISO 14001 V2015 et ISO 45001 V2018

## NOS OBJECTIFS

- Implémenter la culture HSSE entre nos collaborateurs.
- Sensibiliser notre personnel à propos des dangers qui existent au sein du terminal.
- Prévenir les incidents de travail (atteindre 0 blessure avec arrêt de travail).
- Assurer un environnement de travail sain et sécurisé.
- Préserver l'environnement et les ressources.



# OUR VALUES/ NOS VALEURS :

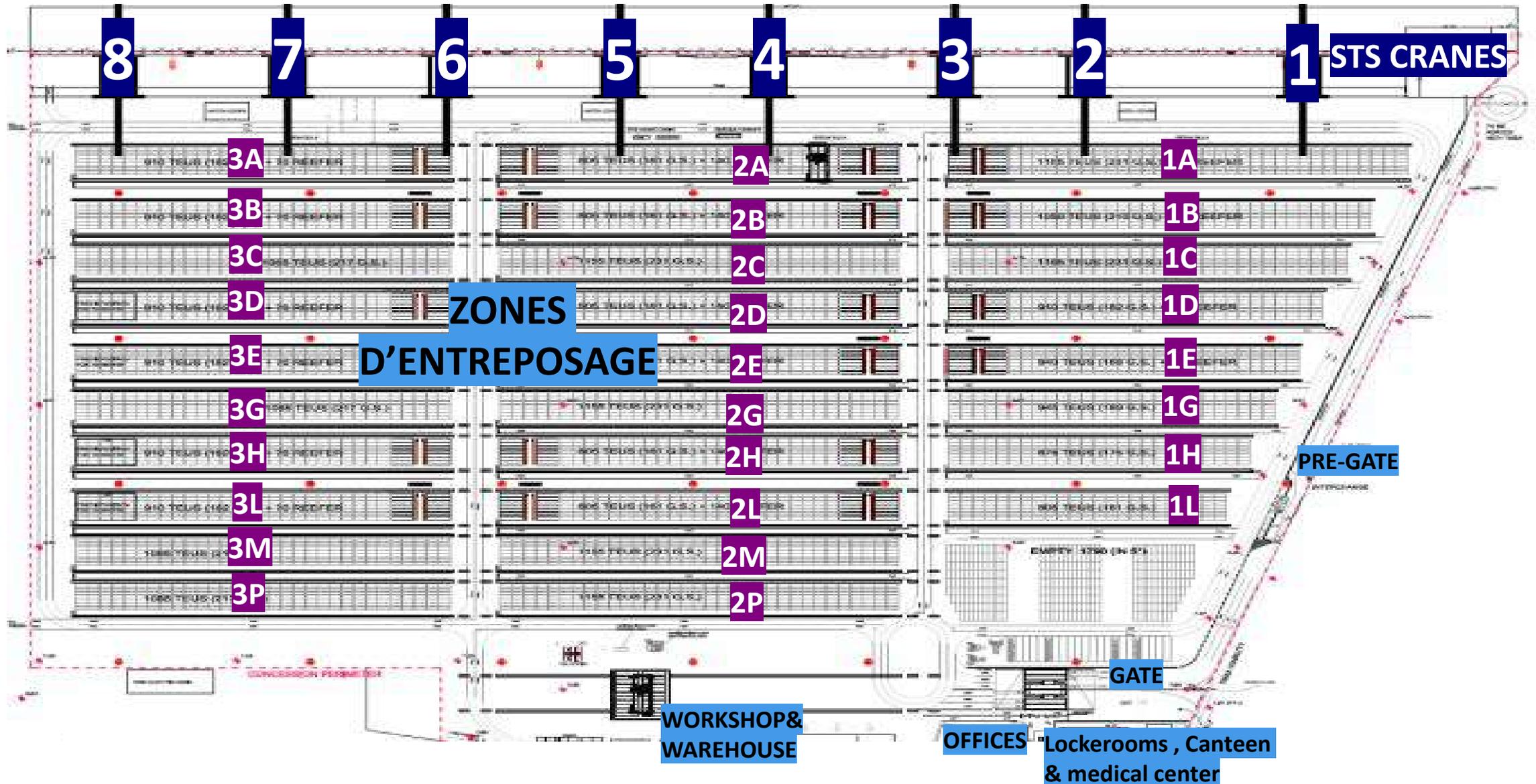


LES CONSIGNES DE  
SÉCURITÉ DE  
TRAVAIL AU SEIN  
DU TERMINAL A  
CONTENEUR 3 –  
TC3

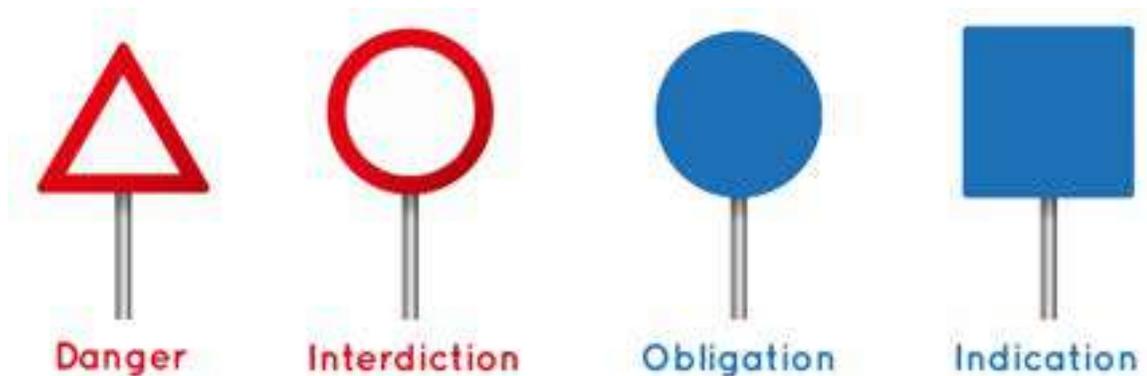


# Plan du Terminal TC3

QUAY SIDE



# FORMES DES PANNEAUX AVEC SIGNIFICATION



- Les panneaux **triangulaires**, dont la fonction est de prévenir d'un danger.
- Les panneaux **ronds**, dont la fonction est de donner **un ordre** (prescription) : il peut s'agir d'une interdiction.
- Les panneaux **ronds** peuvent également exprimer une obligation.
- Les panneaux de forme **carrée**, dont la fonction est d'exprimer une indication.
- Les panneaux en forme de **flèche** (ou panneau de direction), dont la fonction est d'indiquer une direction.

## Les couleurs des panneaux

- Le **fond blanc** signifie que l'indication ou la prescription donnée par le panneau est **permanente**.
- Le **fond jaune** signifie que l'indication ou la prescription donnée par le panneau est **temporaire**.
- Le **fond bleu** peut être synonyme d'obligation.

# INSTRUCTIONS GENERALES DE SECURITE

Ne pas Consommer les drogues et l'alcool au travail ou travailler sous leurs effets.



Respecter la limite de vitesse qui est de 30km/h



Ne pas Fumer hors les zones autorisées.



Respecter la limite de vitesse dans la zone du quai qui est de 10km/h



Respecter les sens et les signes de circulation.



Interdiction de prendre les photos sans permission



Ne pas détacher sa ceinture lors de la conduite.



Interdiction aux piétons d'accéder ou circuler dans la zone de pilage des conteneurs.



Ne pas passer sous les charges suspendues.



Obligation d'allumer les feux de détresse et le feu clignotant.



S'éloigner des zones balisées (la signalisation indique un danger ou un obstacle temporaire perturbant l'utilisation des voies de circulation).



# Equipements de Protection Individuelle

- Les équipements de protection individuelle (EPI) sont destinés à être portés ou être tenus par toute personne accédant aux zones du terminal afin de la protéger contre les risques susceptibles de menacer sa santé ainsi que sa sécurité.

Les équipements de protection individuelle réguliers qui doivent être portés par tout visiteur ou opérateur qui exerce une activité au sein du terminal, sont :

Veste à haute visibilité



Chaussures de sécurité



Casques de Sécurité



Admin,  
superviseurs



Techniciens



Opérateurs



Visiteurs internes



Equipe  
d'intervention

**Il est strictement interdit de circuler au sein des zones du terminal sans EPI !**

# Équipement de protection individuelle particuliers et collectifs

Chaque activité nécessite une protection individuelle et collective en fonction des risques liés à cette activité :

## Équipements de protection individuelle particuliers

**Travail en hauteur** : gants, casques avec jugulaires, harnais de sécurité.

**Soudage et travaux à chaud** : écrans faciaux, gants, lunettes, masques respiratoire et vêtements ignifuges.

**Travail en espace confiné** : respirateurs, gants, lunettes de protection.

**Travaux d'entretien** : gants résistants, combinaisons.



## Équipements de protection collectifs

**Matériel de lutte contre l'incendie** : extincteurs, post d'incendie...

**Signalisation** : cônes, chaînes, rubans et barricades.

**Travail en hauteur** : anémomètre, système de main courante, cages de sécurité.



# Consignes de sécurité côté quai

## Risques :

- Eaux Profondes
- Cordes d'amarrage
- Charges suspendues



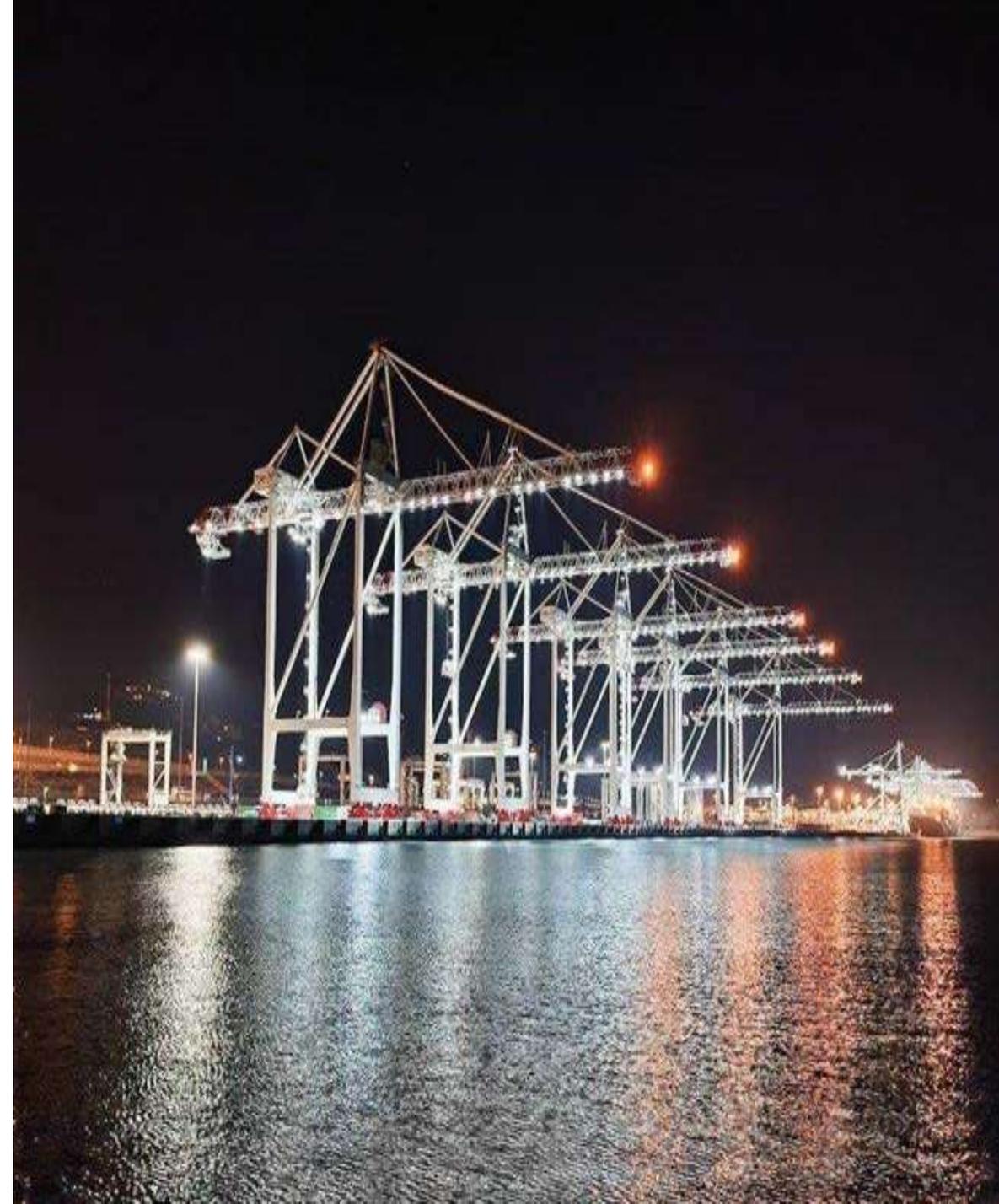
## Moyen de prévention :

- Utiliser des moyens de sauvetage (gilets de sauvetage, bouées de sauvetage)
- S'éloigner des amarres



## Interdictions :

- Ne pas nager
- Ne pas pêcher
- Ne pas s'asseoir sur les bornes
- Ne pas jeter de déchets
- Ne pas circuler au-dessous des charges suspendues



# Permis de travail

Le permis de travail est un document élaboré afin de mieux encadrer les activités des sous-traitants et collaborateurs au sein du terminal et les risques inhérents de ces activités . Il définit ainsi les tâches à accomplir, les dangers associés et les mesures de sécurité à mettre en place.

Le permis doit être rempli par l'exécuteur de l'activité et validé par le service QHSSE après la vérification des conditions de travail et la disponibilité des moyens de contrôle des risques liés à cette activité avant début d'exécution.

Type de permis de travail selon l'activité :

- PERMIS GENERAL
- PERMIS TRAVAIL A POINT CHAUD
- PERMIS CADENASSAGE/ÉTIQUETAGE

**L'approbation du service QHSSE et le représentant de la zone des travaux est obligatoire avant le démarrage de toute activité**

The image shows a 'Safe work permit' form. It includes sections for 'General Information' (Work location, Requester, Work executor), 'Type of Activity' (with checkboxes for Hot work, Excavation, Mobile equipment, etc.), 'Required PPE / EPE' (No additional or additional required), and 'Personal Protection Equipments' (Fall protection, Eye protection, etc.).

The image shows a 'Hot work permit' form. It includes sections for 'General Information', 'Type of Activity' (with checkboxes for Flammable material, Spinning in the Area, etc.), 'Personal Protection Equipments', and 'Collective Protection Equipments' (Risk mapping, Fall protection, etc.).

The image shows a 'Lock out Tag out permit' form. It includes sections for 'General Information', 'Special Hazards' (Maintenance/repair, Mechanical, Electrical, etc.), 'Energy' (Electrical capacitor, Hydraulic, Pneumatic pressure, etc.), and 'Safeguards and Protective Equipments' (LOTO blocking register, LOTO specific procedure, etc.).

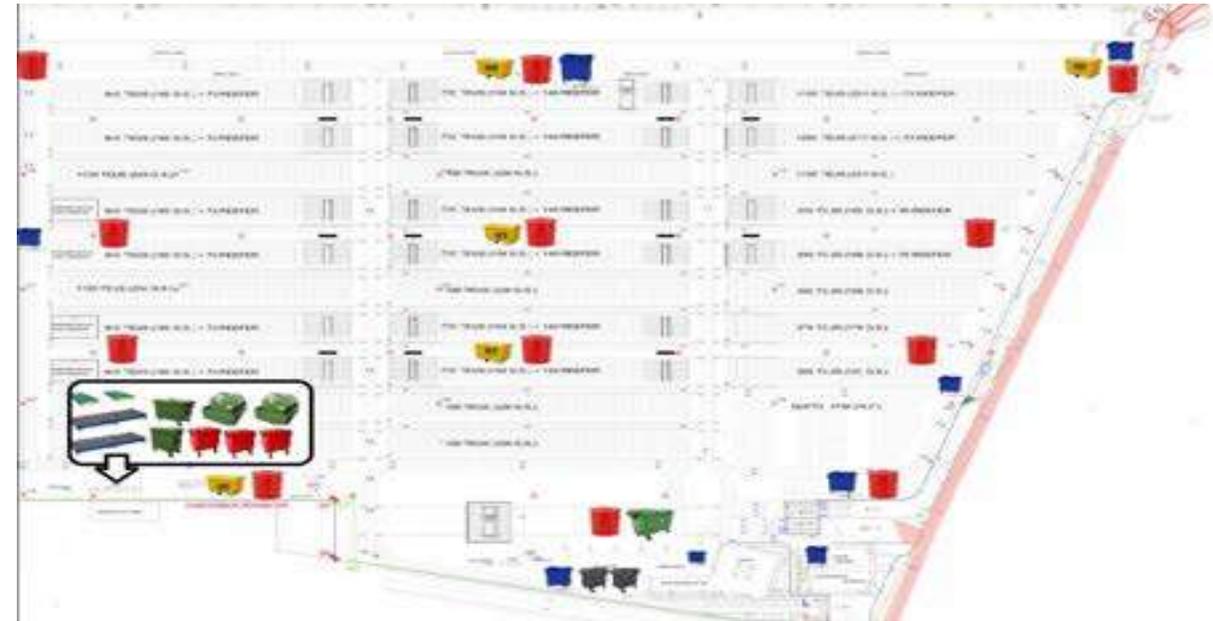
# Environnemental instructions (Gestion des déchets)

Les déchets sont inventoriés et classés en fonction de leurs natures et de leurs provenances sur le terminal, deux grandes catégories de déchets ont été définies conformément à la nomenclature des déchets selon la réglementation marocaine « décret n° 2-07-253 du 14 rejev 1429 (18 juillet 2008) », qui classe les déchets selon leurs types. Nous distinguons donc les Déchets Banals (DB) et les Déchets Dangereux (DD).

Le tri sélectif sert à économiser, limiter notre impact environnemental et éviter de produire des déchets non recyclables.

**Votre geste de tri contribue à économiser des ressources naturelles, à éviter le gaspillage et à limiter les pollutions.**

Afin de maintenir une gestion efficace des déchets dans notre terminal et d'éviter tout écart qui pourrait présenter des situations dangereuses pour l'environnement, le plan de répartition des bennes de stockages de déchets est établi par le département QHSSE en précisant le moyen de stockage destiné à chaque type de déchets ainsi que leurs positions dans le terminal.



# PLAN D'INTERVENTION EN CAS DE DÉVERSEMENT



# Environnemental instructions (Gestion des déchets)

Tanger Alliance a mis en place des poubelles et des bennes de couleurs différentes pour chaque zone afin de trier chaque déchet selon les types suivants :

- Reste de la nourriture
- Plastiques
- Papiers, emballages
- Bois



# Environnemental instructions (Gestion des déchets)

Cartouches



Piles



Ampoules



Peinture



Filtre à huile

Chiffons essouillés



Sables contaminés /absorbants  
utilisés en cas des déversements



# REPONSE D'URGENCE OU D'ACCIDENT

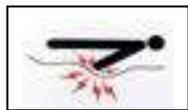
## En cas d'accident ou de malaise :

1. Si vous êtes un secouriste, il faut suivre les instructions données lors de votre formation.
2. Si vous n'êtes pas secouriste, appelez le Numéro d'urgence TA : **06 62 56 84 12 ou 05 39 30 96 96** et contacter le secouriste le plus proche de votre position si possible.
3. Préciser à l'interlocuteur :
  - son identité,
  - le lieu et circonstances de l'accident,
  - le nombre de blessés,
  - l'état du ou des blessés = saignement ? inconscience ? pas de respiration ?
4. Protéger la victime **sans mettre votre vie en danger**.
5. Avertir votre responsable hiérarchique.

**NE JAMAIS RACCROCHER SANS AUTORISATION**



Ne surtout pas bouger la victime



Débrancher l'appareil (arrêt d'urgence, disjoncteur...)



Si danger imminent (asphyxie, incendie) évacuer le blessé de la zone polluée ou dangereuse



**NE PAS TRANSPORTER DES BLESSES**

*En présence d'un secouriste, il faut suivre ses instructions.*

## En cas d'incendie :

1. Déclenchez l'alarme en brisant la glace du boîtier alarme incendie le plus proche et avertir les collègues du début d'incendie.
2. Alertez les secours, appelez le Numéro d'urgence TA **06 62 56 84 12 ou 05 39 30 96 96** en précisant à l'interlocuteur :
  - son identité,
  - l'endroit où vous vous trouvez (zones, bureaux, ...),
  - l'importance et la nature du feu.**NE JAMAIS RACCROCHER SANS AUTORISATION**
3. Attaquez le feu avec les extincteurs adéquats, **SANS prendre de risque et si vous pouvez l'utiliser**.
4. Si nécessaire, évacuez dans le calme. Baissez-vous, l'air frais est près du sol.
5. Dirigez vous vers le point de rassemblement.

## Si l'alarme retentit / en cas d'évacuation :

1. Évacuez dans le calme. Baissez-vous : l'air frais est près du sol.
2. Dirigez vous vers le point de rassemblement (**voir les plans d'évacuation en annexes**)
3. Si vous êtes bloqué, fermez la porte du local, calfeutrez et humidifiez la porte si possible.
4. Signalez votre présence par la fenêtre.



# Récapitulatif



---

## Règles générales de sécurité du terminal (TC3)

- Tout le personnel du terminal (TC3) doit se familiariser avec ces exigences de sécurité avant d'y accéder.
- Le non-respect de ces exigences de sécurité peut entraîner la révocation des privilèges d'accès au terminal.
- Pour **toute question ou demande de renseignements**, veuillez contacter le responsable de la sécurité de service au **+212 6 68 17 46 06**.
- Tous les utilisateurs du terminal doivent assister à une initiation à la sécurité avant d'entrer dans le terminal.
- Aucune visite guidée n'est autorisée sans escorte.
- Tout le personnel doit porter des équipements de protection individuelle (casque, gilet et chaussures de sécurité) à l'intérieur du terminal.
- Tous les véhicules doivent être stationnés dans les zones désignées et en stationnement inversé.
- Les conducteurs sont tenus de rester dans leurs véhicules lorsqu'ils se trouvent sur le terminal.
- La marche n'est pas autorisée.
- Les passagers ne sont autorisés dans un véhicule que s'il est équipé d'un siège passager et d'une ceinture de sécurité

# Récapitulatif



---

## Règles générales de sécurité du terminal

- Le Respect des limitations de vitesse à l'intérieur du terminal qui sont de 10 Km/h à quai, Atelier, croisements, blocs et barrières et 30 km/h sur la route principale.
- Le Respecter et le Suivi de tous les panneaux de signalisation affichés et les panneaux d'interdiction de fumer.
- Garder sa ceinture de sécurité bouclée lors de la conduite.
- Tout camionneur externe trouvé en train de conduire sans respecter les règles de sûreté et de sécurité sera soumis à une matrice de violation d'interdiction.
- Interdiction de la marche en zone d'opérations.
- Personne ne doit être sous l'effet de boissons alcoolisées ou de drogues dans les locaux du terminal.
- Interdiction d'utilisation de téléphone portable lors de la conduite au sein terminal.
- Connaître les plans d'évacuation y compris les zones de rassemblement désignées, les voies d'évacuation et les sorties de secours.
- A Signaler toute observation HSSE ou tout cas d'urgence en appelant directement le **+212 0662568412 ou +212 0539309696**.

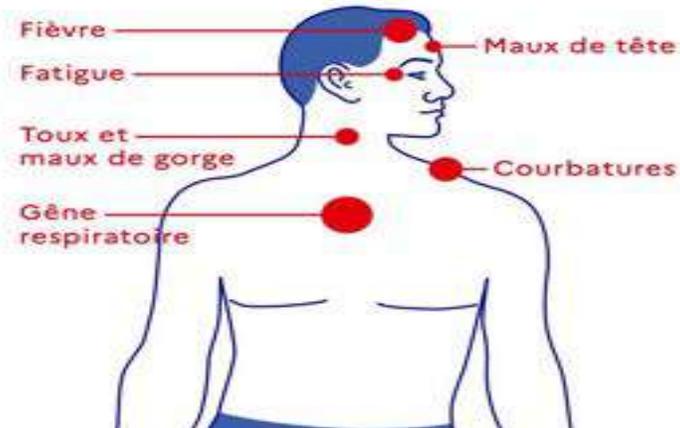
# Santé et sécurité : Sensibilisation au COVID 19

Afin d'arrêter la propagation du covid 19 et de maintenir un environnement de travail sain et sécurisé, veuillez suivre les instructions ci-dessous:



- Si vous sentez ces symptômes, informez votre responsable, évitez tout contact physique avec vos collègues et partez au centre médical de TA immédiatement.
- Si vous sentez les symptômes du covid 19 pendant que vous êtes à l'extérieur du TC3, informez votre responsable au travail en conséquence et restez chez vous jusqu'à passer un test de dépistage.

## QUELS SONT LES SIGNES ?



CONSIGNES DE  
SURETE ET CODE  
ISPS AU SEIN DU  
TERMINAL A  
CONTENEUR TC3

---



**ISPS Code**



# ISPS Code

## Définition :

Le code ISPS (International Ship and Port Facility Security Code) est un Règlement intégré à la Convention SOLAS (**convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer**), dont l'objectif est de Renforcer la sûreté des navires et des installations portuaires.

## Objectif :

Le code ISPS traite principalement des aspects de sûreté des navires et des installations portuaires pour garantir que des mesures passives et actives préventives soient prises afin d'éviter une menace de sûreté de se produire et /ou minimiser ses effets.

## Statut :

La mise en conformité ISPS des installations portuaires nationales est obligatoire, vu que le Maroc est l'un des pays contractants à la Convention SOLAS

## Avantages :

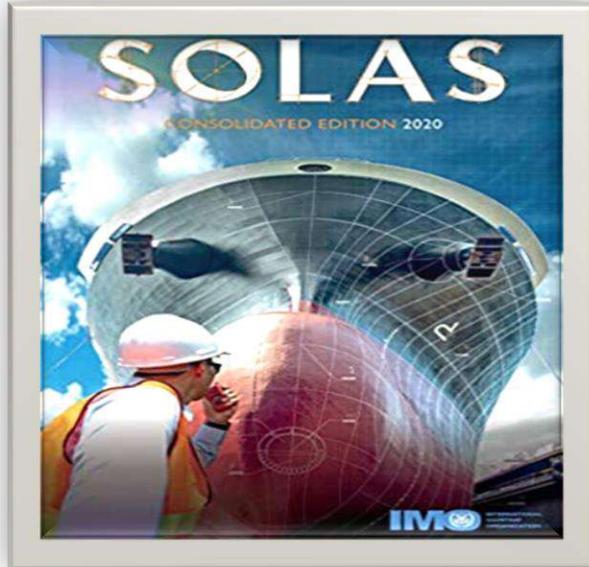
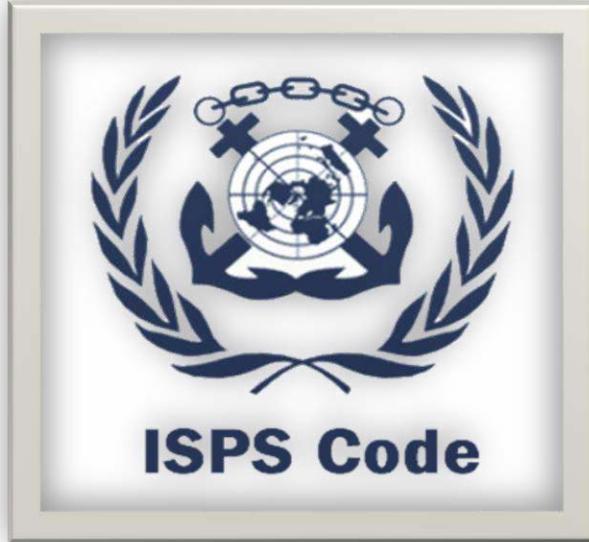
- Augmenter le niveau de sûreté dans le terminal et minimiser les risques.
- Mieux contrôler la zone du terminal.
- Mieux contrôler le flux de marchandises et de personnes.
- Meilleure procédure de documentation (car ISPS a des procédures standard partout).
- Environnement de travail sécurisé.

## Le Code ISPS S'applique aux :

- Navires opérant à l'International.
- Installations portuaires recevant ces navires.

## Le code ISPS se compose de deux parties :

- Partie A : Mesures obligatoires
- Partie B : Recommandations



# Structure de Sûreté de L'installation Portuaire TC3

La structure de sûreté de TA est composée de :

- + PFSO (Agent de sûreté des installation portuaire) de TA
- + 04 PFSO suppléants de TA
- + Opérateur VDS et contrôle d'accès au PCS du prestataire de gardiennage
- + Superviseur/shift d'équipe de gardiennage
- + Agents cynophiles
- + Equipe des Agents de Sureté / Sécurité

**MEMBRE DE DIRECTOIRE  
(VICE PRESIDENT)/COO-CCO**

**QHSSE MANAGER  
PFSO en titre**

**QHSSE SUPERVISEUR**

**QHSSE SUPERVISEUR  
CHARGE DE  
HYGIENE ET SECURITE**

**QHSSE SUPERVISEUR  
CHARGE DE  
SURETE**

**QHSSE SUPERVISEUR  
CHARGE  
D'ENVIRONNEMENT**

**QHSSE SUPERVISEUR  
CHARGE DE  
QUALITE**

# Dispositif de sûreté du terminal (TC3)



+ L'installation portuaire est dotée d'un système de vidéo-surveillance, offrant une meilleure définition d'images et vidéos et couvrant tout le périmètre du terminal, les accès, la zone du complexe administratif, les zones de maintenance et de stockage et les différentes aires des opérations.

+ La détection d'intrusion est réalisée par un réseau de caméras thermiques périmétriques.

+ L'installation portuaire dispose d'une clôture ISPS le long du périmètre du terminal.

+ Tous les accès du Terminal sont contrôlés par :

Barrières levantes, Portails et Tourniquets

+ Eclairage suffisant sur les aires OPS de l'IP Assuré par Mâts de 40 m de hauteur.



## Consignes de Sûreté

Toute personne dans l'installation portuaire est censée préserver les dispositifs de sûreté de cette dernière et de reporter tout acte illicite de destruction, de vol ou d'utilisation non autorisée de ces dispositifs.



Il est strictement Interdit de Prendre des photos au sein des zones de l'installation portuaire sans Autorisation du gestionnaire de la zone.



Il est strictement Interdit de voler, acheter ou vendre quoi que ce soit à l'intérieur du terminal.



Il est strictement Interdit de détruire ou d'utiliser sans autorisation les dispositifs de l'installation portuaire.

**L'application de ces consignes est strictement obligatoire.  
Tout non-respect de ces dernières engendrera des sanctions disciplinaires et judiciaires.**

# Accès au terminal

## Procédures d'accès



### Accès avec véhicule

- ❑ Placez votre badge d'accès Tanger Med devant les bornes de lecture des cartes installées au niveau des barrières d'entrée et de sortie d'accès des véhicules légers.
- ❑ En cas de plusieurs personnes dans le même véhicule, seul le conducteur qui est autorisé à entrer via l'accès véhicule, ses accompagnateurs doivent quitter le véhicule et accéder via les tourniquets d'accès.



### Accès Piétons :

- ❑ Placez votre le badge d'accès Tanger Med devant les lecteurs de cartes installées au niveau des Tourniquets d'accès (Entrée et Sortie).

### Accès des les visiteurs :

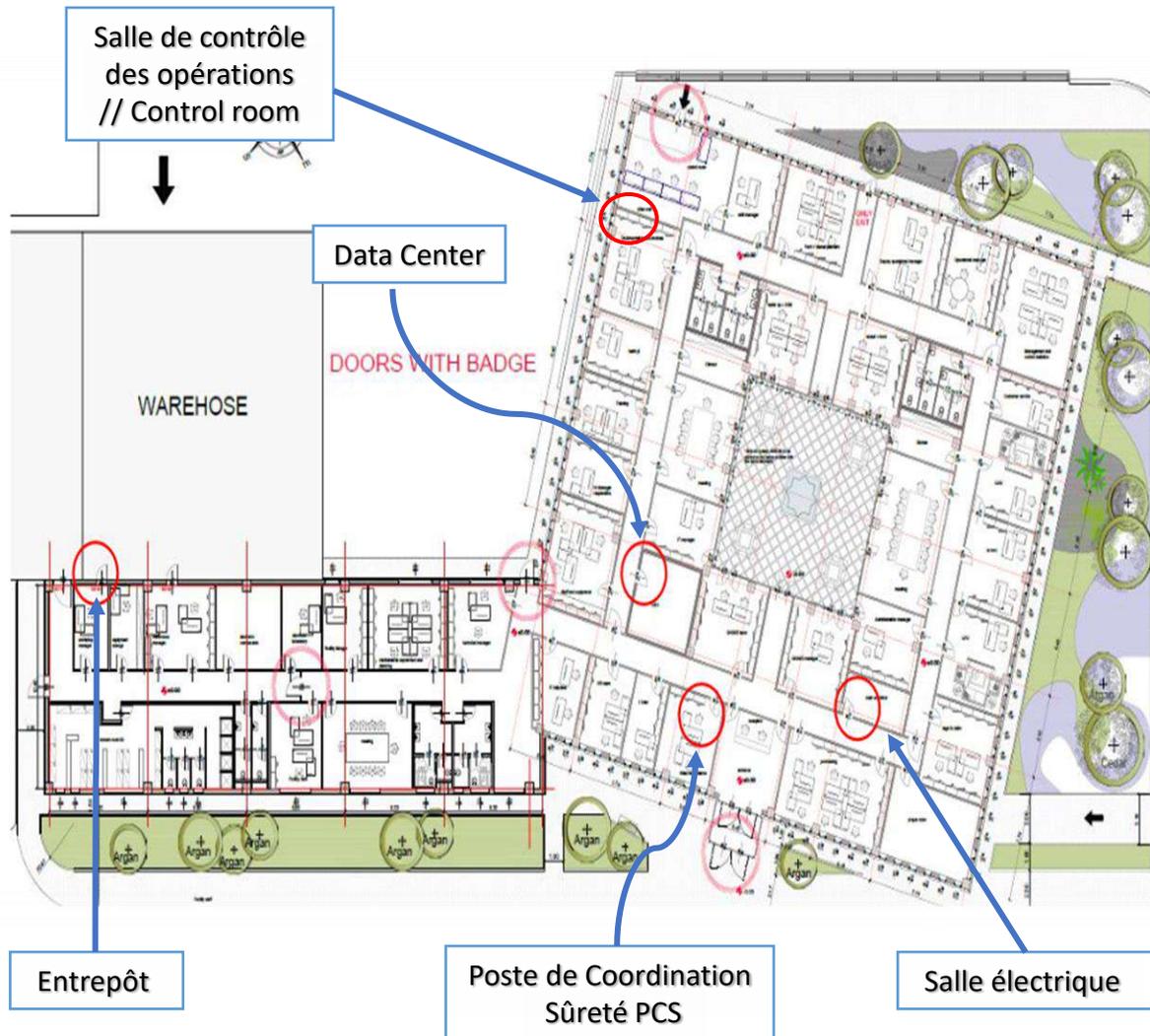
- ❑ Les visiteurs auront des badges visiteurs selon leur(s) période d'accès provisoire (TANGER MED), Le demandeur sera responsable du visiteur au cours de sa présence au TC3 (assistance à l'accès et veille sur le respect des consignes HSSE).
- ❑ Pour les employés munis d'un nouveau badge, ils doivent soumettre leurs badges à l'équipe QHSSE pour l'inscrire sur le système d'accès, en attendant, ils auront un accès visiteur.
- ❑ Les visiteurs doivent rendre leurs badges à l'équipe de sûreté en fin de journée.



## Consignes de le cas d'une perte ou d'un vol

- ❑ dans le cas d'une perte ou d'un vol de badge
- ❑ Assurez-vous d'en informer immédiatement le PFSO ou PFSO suppléants qui rendent compte au bureau des badges du port pour la désactivation du badge.
- ❑ Une déclaration écrite de perte et de vol transmis à la police du port.
- ❑ Le badge TA doit être tenu et clairement montré par toute personne dans le terminal.

# Zones d'accès restreint au Sein du Terminal



Poste de Coordination Sûreté // PCS
Salle électrique // Electrical room
Salle de contrôle // control room
Data center
Entrepôt
Salles des transformateurs
Zone des Operations
Zone de Maintenance

## Consignes de Sûreté aux ZARs

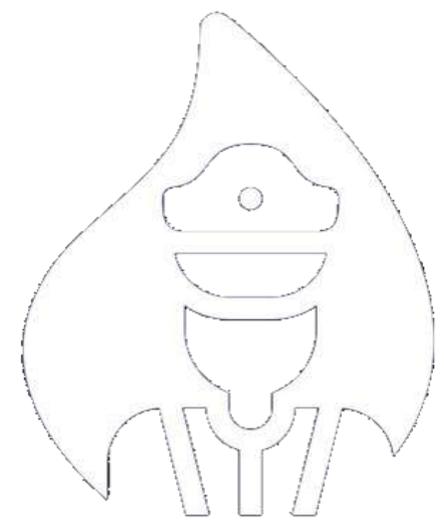
- Les ZAR intérieures (zones automatisées, atelier, bâtiment administratif...) sont limitées aux seuls personnels nécessaires pour les opérations, pour le service ou pour la maintenance technique.
- La configuration du terminal et sa spécificité permettent un contrôle du badge discriminatif dans ces zones.
- Les contrôles d'autorisation (rapprochement d'identité) sont effectués par les agents du prestataire de gardiennage.
- L'accès à tout local technique sensible (transformateur, armoires télécommunication etc.) n'est permis qu'aux seuls techniciens compétents et autorisés (entretien, réparation, maintenance...).
- Les portes de ces accès doivent être verrouillées en permanence.

# La fouille & produits illicites

- La fouille visuelle des véhicules et camions et palpation des personnes peut être effectuée au sein du terminal TC3 par les agents de sûreté du prestataire de gardiennage par ordre du PFSO pour vérifier qu'une personne ou véhicule ne transporte pas ou ne dissimule pas d'objets dangereux pouvant présenter un risque de sûreté ou servir à commettre un acte illicite.

- La liste des produits illicites (liste non-exhaustive):

- Drogue
- Alcool
- Armes
- Objets nuisibles
- Autres ...



# ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU LIVRET D'ACCUEIL

---

Partie à remplir par le responsable Sûreté :

J'ai présenté le .....,  
Une introduction sur les règles HSSE de L'installation  
portuaire TC3 à M/Mme.....

J'ai insisté plus particulièrement sur les dispositifs de  
sûreté du Terminal, les consignes HSSE à respecter et  
les mesures à prendre en cas d'alerte ou d'incident.

Fait le. ....

Par M/Mme .....

**Signature**

Partie à remplir par le salarié :

Suite à ma présence au sein de L'installation portuaire  
TC3 , M/Mme .....m'a remis et commenté  
le présent livret d'accueil.

J'ai compris l'importance des dispositifs HSSE du  
Terminal ainsi que les Consignes à respecter et les  
mesures à prendre en cas d'alerte ou d'incident.

Fait le. ....

Par M/Mme .....

**Signature**

# ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU LIVRET D'ACCUEIL

---

Partie à remplir par le responsable Sûreté :

J'ai présenté le .....,  
Une introduction sur les règles HSSE de L'installation  
portuaire TC3 à M/Mme.....

J'ai insisté plus particulièrement sur les dispositifs de  
sûreté du Terminal, les consignes HSSE à respecter et  
les mesures à prendre en cas d'alerte ou d'incident.

Fait le. ....

Par M/Mme .....

**Signature**

Partie à remplir par le salarié :

Suite à ma présence au sein de L'installation portuaire  
TC3 , M/Mme .....m'a remis et commenté  
le présent livret d'accueil.

J'ai compris l'importance des dispositifs HSSE du  
Terminal ainsi que les Consignes à respecter et les  
mesures à prendre en cas d'alerte ou d'incident.

Fait le. ....

Par M/Mme .....

**Signature**



Certified according to international standards ISO 9001 V2015, ISO 14001 V2015 and ISO 45001 V2018

Certifié selon les standards internationaux ISO 9001 V2015, ISO 14001 V2015 et ISO 45001 V2018

